

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Séance du 07 Février 2014

Procès-verbal

Présents M. BRZAKALA Pierre, Président,

ANTONELLI Lallie, BAERT Martin, BONMARIAGE Alexis, BOUDRAA Sarah,
~~BRANDS Maxence~~, BUGNI Tanguy, ~~CALVO Léo~~, CENGIZ Sélim, DAMHAUT Evan,
DEFLANDRE Laurine, DEJARDINI Noah, DEJARDIN Zoé, DESAIVE Oanelle, DI
FRANCESCO Fiona, GRENIER Emilie, HEINE Louis, LEMOINE Margaux,
MOREAU Louise, PEETERS Léa, PIRONT Clara, SCHENK Elisa, STAINIER Emilie,
VAASSEN Angèle, VAN HELDEN Mélissa, WILLOT Sacha,.

Mme DELSEMME Corinne, Secrétaire.

Monsieur l'Echevin ouvre la séance à 18h30'.

Monsieur BRZAKALA accueille les petits conseillers communaux et les parents qui sont présents dans la salle et les remercie de leur présence.

Les enfants du Conseil lisent, à tour de rôle, le procès-verbal de la séance d'installation du 13 décembre 2013. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Monsieur l'échevin invite Fiona DI FRANCESCO et Louis HEINE qui étaient absents lors de la séance d'installation à venir prêter serment. Ils font la promesse de se mettre à la disposition de leurs camarades pour développer des projets communs pour le bien public.

Monsieur l'échevin demande aux enfants quels projets ils souhaitent développer cette année. Il explique que leurs prédécesseurs ont entrepris plusieurs projets importants tels que l'élaboration d'un jardin didactique, la construction d'une méga-cannette à l'aide de cannettes de boisson, la réalisation de séquences vidéos sur le respect de l'environnement.....

Monsieur BRZAKALA fait un tour de table pour rassembler des idées de projet des petits conseillers et les oriente vers des sujets d'actualité tels que le recyclage, la sécurité aux abords des écoles et dans la commune.

Monsieur BRZAKALA demande aux petits conseillers de rédiger un dessin sur les actions qui pourraient être réalisées dans la commune. Dix minutes plus tard, Celui-ci demande aux petits conseillers d'expliquer leur projet. Celui-ci constate que les enfants ont beaucoup d'imagination et qu'ils ont envie d'effectuer le bien autour d'eux.

La séance est levée à 20 heures 15'.